



# Championnat de France Sport d'Entreprise 2007

## Division « EXCELLENCE »

### DOUBLETTES DAMES

#### **Art. 1**

Le Championnat de France Sport d'Entreprise Féminin / Division Excellence se déroule en 2 phases :

- **Phase régionale** ( qualificative pour la phase nationale )
- **Phase nationale** ( qualificative pour la phase européenne )

#### **Art. 2**

Ce championnat se dispute en doublette féminine.

#### **Art. 3**

Ce championnat est ouvert à tous les licenciées titulaires d'une licence FFBSQ Bowling avec autorisation de jouer en Sport d'Entreprise. ( nom de l'entreprise et identification de la région ).

**Le nombre d'enfants et/ou de conjoint ne devra pas excéder 50 % de l'équipe sur les pistes.**

#### **Art. 4**

Ce championnat décerne un titre Régional et un titre National à une entreprise.

#### **Art. 5 - ENGAGEMENT**

##### **A - Phase Régionale :**

Les bulletins d'engagements édités par la Commission Sport d'Entreprise du CTS Bowling National, accompagnés d'un chèque de **30,00 €** par doublette, doivent parvenir au Comité Régional par l'intermédiaire du délégué(e) Sport d'Entreprise de la région, avant la date limite d'inscription.

Le montant des parties en phase régionale est à la charge des équipes.

La réversion au CTS Bowling National de **24,00 €** par doublette engagée, sera régularisée par les Comités régionaux.

##### **B - Phase Nationale :**

Le montant des parties est à la charge du CTS Bowling National.

#### **Art. 6 - PHASE REGIONALE**

##### **A - Déroulement et titre décerné :**

Chaque équipe dispute 2 séries consécutives de 3 parties chacune, avec décalage de pistes à l'issue de la première série.

Le titre de Championne de Région est attribué à l'issue des 6 parties à la meilleure doublette dans la mesure **où 2 équipes minimum sont engagées dans chaque région.**

Si dans une région le nombre d'équipes engagées est inférieur à 2, ces équipes seront rattachées à la région sportive, ou à l'inter région sportive concernée, sous la responsabilité du délégué(e) Sport d'Entreprise régional qui accueille.

##### **B - Date limite d'inscription**

<b>La date limite d'inscription est fixée par le comité régional</b>
--

### **C - Dates et lieux des phases régionales**

**16 et/ou 17 DECEMBRE 2006**

L'organisation de cette phase est assurée par le délégué(e) Sport d'Entreprise, sous la responsabilité du Comité Régional.

### **Art. 7 - PHASE NATIONALE**

#### **A - Dates et lieux**

**10 et 11 AVRIL 2007 à NANTES ( ? )**

#### **B - Qualifications :**

**24 équipes maximum** sont qualifiées pour cette phase :

- Les doublettes « Championne de Région »
- Les doublettes qualifiées au prorata des équipes engagées dans chaque région administrative ou sportive à l'issue des phases régionales, pour arriver à un total de 24 doublettes.

#### **C - Déroulement et titre décerné :**

Chaque équipe dispute les éliminatoires sur 2 séries consécutives ( ou non ) de 4 parties chacune, avec décalage de pistes à l'issue de la première série.

Les **12 meilleures équipes** disputent une finale sur une série de 4 parties.

Le titre national est attribué à l'issue de ces 12 parties.

Une récompense est attribué à la meilleure individuelle à l'issue des 12 parties.

#### **D - Engagement, forfaits et repêchages :**

Les équipes qualifiées pour la phase nationale sont tenues de confirmer leur participation ou leur forfait au responsable de la compétition, le **10 février 2007 au plus tard**, afin qu'il procède à leur remplacement par la première équipe éliminée de la région administrative, ou de la région sportive, ou de l'inter régions concernée.

### **Art. 8**

Tous les règlements généraux de la F.F.B.S.Q sont applicables à ce Championnat de France.

Le Comité Technique et Sportif Bowling National se réserve le droit de toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.

Les boules d'essai s'effectuent au cours des 6 mn qui précèdent le début de la compétition.

### **Art. 9 - CHAMPIONNATS D'EUROPE**

**du 16 au 19 MAI 2007 à COVENTRY / ANGLETERRE**

#### **Qualification :**

La doublette féminine Championne de France 2007 ainsi que les 3 meilleures équipes suivantes au score, dans la limite des 12 équipes de la finale nationale.

Elles se présenteront dans la même formation que celle ayant évolué durant la saison en cours. Toutefois si dans une équipe qualifiée, l'une des participantes ne peut effectuer le déplacement pour une raison majeure, cette équipe pourra faire appel à une remplaçante pour assurer la représentativité de sa société dans cette compétition

Les frais d'engagement ainsi qu'une participation aux frais de déplacement sont pris en charge par la Commission Sport d'Entreprise du CTS Bowling National, à égalité pour toute les équipes.

#### **Déroulement et titre décerné :**

- Éliminatoires / 3 séries de 3 parties chacune, non consécutives.
- ½ Finale / 3 parties **pour 16 équipes**

□ **Finale / 3 parties pour 8 équipes**

Le titre Européen en équipe est décerné à l'issue des 15 parties.

Récompense aux 3 premières doublettes féminines

**REMARQUE** : Les conjoints ( *certificat de mariage obligatoire* ), ainsi que les enfants à charge des catégories cadet et junior uniquement ( *copie du livret de famille obligatoire* ), sont désormais autorisés à participer aux Championnats d'Europe Sport d'Entreprise ( *1 maximum par équipe* ).